Des organisations de femmes ont partagé leurs réalisations et évaluations des luttes menées dans une perspective de promotion et de défense des droits des femmes haïtiennes, lors de la commémoration, le vendredi 12 avril 2013, à Port-au-Prince, de leur journée nationale célébrée le 3 avril de chaque année.

Plusieurs organisations de femmes dont le Mouvement des femmes haïtiennes pour l'éducation et le développement (Moufhed), le Centre pour la promotion des femmes ouvrières (Cpfo), Fanm Yo la (les femmes sont là), la Solidarite fanm ayisyèn (Solidarité des femmes haïtiennes, Sofa), ont présenté leurs réalisations et perspectives.

L'ex-ministre à la condition féminine et aux droits des femmes, Adeline Chancy, la protectrice du citoyen et de la citoyenne, Florence Élie, la commissaire divisionnaire de la coordination des affaires féminines de la police nationale d'Haïti (Pnh), Marie Louise Gauthier, des cadres d'Onufemmes et du programme des Nations Unies pour le développement (Pnud) ont été présents à cette initiative de Kay Fanm (Maison des femmes).

Depuis quelques temps, une dynamique de construction de réseaux dans les départements géographiques du pays prend corps au sein du mouvement féministe haïtien.

Des actions, visant la coalition entre des organisations et des groupes de femmes dans le Nord d'Haïti, sont conduites par l' *Asosyasyon fanm solèy dAyiti*(Afasda).

Pour sa part, Fanm Deside (Femmes décidées) et le Groupe d'appui au développement du Sud (Gades) dynamisent respectivement les réseaux du Sud-Est et du Sud.

Depuis la grande manifestation des femmes, le 3 avril 1986, « il y a aujourd'hui [en 2013] beaucoup plus d'organisations de femmes et de femmes mobilisées », relève l'ancienne ministre Adeline Chancy.

Des conquêtes à consolider

« Tant qu'une loi n'est pas promulguée, nous ne pouvons pas nous en prévaloir. En ce sens, les femmes doivent continuer la mobilisation pour que l'exécutif publie la loi sur la paternité responsable, déjà votée par le parlement. C'est un outil important pour forcer les pères à assumer leur responsabilité », fait remarquer la militante Danièle Magloire de Kay Fanm.

Des actions en faveur de la lutte des femmes

« Très bientôt, nous pourrons proposer la corbeille législative des femmes haïtiennes, qui aura la double vertu d'attirer, d'une part, l'attention des décideurs sur la nécessité de revoir certaines lois et, d'autre part, un outil de plaidoyer pour le mouvement féministe », annonce, non sans fierté, la militante Gessie Benoit du Moufhed.

La dénaturalisation des rapports sociaux de pouvoir, basés sur le sexe, vivre comme « citoyenne et femme politique » sans crainte, les propositions de loi déposées au parlement, dont celle sur le tribunal de la famille, sont d'autres points importants à inscrire dans l'agenda des luttes féministes.

« Une femme doit avoir le droit de changer de sexe, de vivre avec une femme, au lieu d'un homme, si elle le désire, de faire le choix de ne pas enfanter », revendique Benoit.

Au moment où plus d'une douzaine de pays ont déjà adopté une législation sur le mariage homosexuel, Benoit ne lance-t-elle pas ce débat dans l'opinion haïtienne ?

Des interventions spécifiques sur la condition féminine

Même si la lutte concerne, en général, les femmes haïtiennes, chaque organisation féministe semble agir sur des aspects bien particuliers de la condition féminine.

Sur la question de législation, le Moufhed en fait l'un de ses axes prioritaires, à côté de l'assistance-conseil fournie au bureau de l'organisation ou dans la clinique juridique mobile qui parcourt tout le territoire national.

Au fait, depuis 2000, l'organisation fait un travail systématique de repérage des articles discriminatoires à l'égard des femmes dans le corpus juridique haïtien.

De son côté, Fanm Yo la, depuis sa fondation en 1998 par Marie Jocelyn Lassègue et d'autres militantes, s'intéresse à la participation politique des femmes dans les espaces de pouvoir.

En ce sens, les partis politiques sont des partenaires privilégiés de l'organisation dans ses actions pour accompagner les femmes candidates, selon Marie Murielle Morné.

« Le patriarcat » n'offrant pas de cadeau, la coordination nationale de plaidoyer pour les droits des femmes (Conap) lutte encore pour obtenir le statut de « structure avec mission de service public ».

La Conap produit des outils et des cadres de référence pour la formation et la prise en charge, dans le cadre de la lutte contre la violence faite aux femmes.

Sofa expérimente une ferme-école à Saint-Michel de l'Attalaye (Artibonite) pour permettre aux jeunes femmes intéressées de savoir cultiver des produits écologiquement corrects.

Avec le support d'Oxfam Québec, Kay Fanma un volet d'intervention auprès des commerçantes, auxquelles est accordée une subvention de 25 mille gourdes [US $ 1.00 = 44.00 gourdes ; 1 euro = 60.00 gourdes aujourd'hui)] en vue de démarrer une petite entreprise.

Ces femmes commerçantes bénéficient aussi de séances de formation sur l'entrepreneuriat et le leadership, l'alphabétisation ainsi que du matériel d'hygiène anti-choléra.

Des réseaux actifs

Le Gades, dans le Sud, fait notamment la sensibilisation et la formation auprès de la police nationale, de la presse, des écoles et des organisations de femmes.

« Accompagnement psychologique, médical, et poursuites judiciaires » sont offerts au centre de l'organisation, indique Samia Salomon, la principale dirigeante du Gades.

Plus de 1,600 femmes du Nord, victimes de violence, ont reçu l'assistance de l'Afasda qui a créé, suite au séisme du 12 janvier 2010, le « centre d'hébergement Myriam Merlet » au profit des femmes victimes de violence conjugale.

Fanm deside, dans le Sud-Est, aura facilité la fondation de l' « Association des hommes dévoués du Sud-Est (Ahdes) », intervenant dans la sensibilisation de leurs pairs masculins sur les questions relatives à la violence faite aux femmes.

Nouvelles réjouissantes

Désormais, la militante et sociologue Danielle Magloire va collaborer avec la protectrice Florence Elie dans la mise en place d'une section des femmes à l'Opc.

Le médecin obsterico-gynécologue, Dunois Eric Cantave, s'engage dans la lutte, en ajoutant son cabinet médical sur la liste des prestataires de services gratuits aux femmes victimes de violence. [efd emb rc apr 15/04/2013 13:10]

Licence de l'article: Copyright - **Titulaire de la licence de l'article:** Alter Presse